



Bulletin municipal Belloy-en-France

LES 40 ANS
DU CCMB



JUIN 2024



EDITORIAL

Comme à chaque veille estivale, faisons ensemble un point info sur réalisations et projets communaux arrêtés au budget primitif de mars dernier.

En ce qui concerne la **fiscalité communale 2024**, elle reste stable, sans augmentation des **taux communaux**, des fonciers bâtis (**FB**) et non bâtis (**FNB**), **inchangés** comme depuis toujours. Néanmoins, **l'actualisation des bases** imposables par les services de **l'état**, du montant de l'inflation à plus de 7,1% cette année, a mis à forte contribution l'ensemble des contribuables sur le territoire national. Pour 2025, avec une prévision d'inflation stabilisée à la baisse, en résultera une actualisation moindre à même de soulager les finances de nos concitoyens. Et quant aux ressources budgétaires des collectivités, à travers une **réforme annoncée** de la principale dotation fiscale communale de fonctionnement (**DGF**) sa mise à l'étude, sur injonction d'état, au sein du comité des finances locales **inquiète** nombre d'élus de **l'Union des Maires de France**. Elle a pour objectif final une limitation imposée des dépenses à moins 0.5% sous l'inflation annuelle. Ceci équivalra à une **diminution de 3.8 milliards d'euros en 2024 et 15 milliards d'euros sur 5 ans**, au dépend des collectivités, sur les 20 milliards d'euros d'économie budgétaire prévus par l'état et ceci venant après les **71 milliards de baisse** totale des dotations du bloc communal déjà supporté depuis 2014. Des montants conséquents qui font manque aux **subventions d'investissement** au fil des années, outre à **l'allongement des délais d'attribution**, de la **diminution des montants plafonds** de travaux subventionnables et de leurs **taux** de subvention. Ce qui pour Belloy, conjugué à une démographie en progression stabilisée à 2500 habitants à l'horizon 2030 (moins de FB), à des taux d'intérêt d'emprunt, encore substantiellement élevés, incitent et obligent les communes à programmer leurs plus lourds investissements sur 2 ans voire même 3, plutôt que sur 1 à 2 ans comme auparavant. Car il demeure essentiel d'épargner au mieux l'effort financier du contribuable, à travers une fiscalité supportable, stable avec des taux communaux par ailleurs pérennes au fil des ans.

Aux écoles : une opération de **remplacement d'huisseries**, fenêtres et portes à double vitrage, est en cours de réalisation cet **été**, avec à terme, une économie de dépense énergétique attendue, ainsi qu'une meilleure isolation thermique et phonique. Par ailleurs la **classe CM2** de Mme Prévost est de nouveau à l'honneur cette année à travers l'octroi d'un **prix** départemental d'un concours de l'Éducation Nationale pour leur **affiche** de lutte contre le **harcèlement** à l'école.

Dans le **domaine** de la **voirie** et de **l'environnement** : à la **gare**, avec France Mobilité et la SNCF, dès juillet seront existants **2 parkings vélos**, dont un fermé en vidéo protection et nécessitant la détention d'un pass navigo pour y accéder.

Une **campagne estivale** comme chaque année, **d'entretien de voirie**, rues **Verdun**, **Richambre** et **Faubert**, des plus sollicitées et faïencées en sortie d'hiver. Avec le département et les services techniques communaux est prévu un **renforcement** de la **signalétique** de limitation de vitesse en centre-ville à **30 Km/h**. Sur le **CD85** sa **végétalisation** depuis l'automne y prend forme et fleurissement. Au printemps, une réfection de la **ruelle de l'Église** qui s'inscrit dans le schéma de **circulation douce piétonnière** de Belloy **intra-muros**.

A terme, un nouveau Centre Technique Municipal (**CTM**) et un projet qui entre dès cet été en bonne gestation avec le choix d'un **cabinet d'architectes** pour cette opération

d'importance.

A la **Marllère**, en mai une belle **journée de l'environnement communautaire** sous l'égide de Jean-Marie Bontemps, vice-président de Carnelle avec nombre d'ateliers pédagogiques et partenaires associés, outre un **musée « Micro-Folies »** itinérant, à **l'Espace Saint-Georges**.

Quant au **monde associatif**, adhérant dans son ensemble (à l'exception de l'association B.A) au partenariat de partage des valeurs républicaines de la **Chartre Associative Communale**, bénévoles, et dirigeants y sont forts engagés et dévoués et nous offrent ce semestre, une fois encore de **belles manifestations** : une **kermesse** des écoles avec la **Caisse des Écoles**, une réunion festive avec enfants, parents, professeurs, élus et belloysiens, Une **Fête Patronale** de la Saint-Georges, un très beau feu d'artifice, fanfare et défilé de lampions avec le **BEF**. Une grande **course cycliste** du Prix du Conseil Municipal avec 305 coureurs cette année pour les **40 ans du CCMB**. Nombre de **marches gourmandes**, **ballades**, **randonnées cyclistes** avec le **Téléthon** et **l'AS Carnelle**. Un 31^{ème} **salon de la peinture** à nouveau après les années d'interruptions Covid, avec la section **bibliothèque** de l'ASCB, des **après-midis guinguettes** forts courus avec **l'Effet des Faits**. Et **l'Adosociety** avec Nadège et Selena fait le plein, pour **petites et grandes vacances** de juillet, avec sorties ciné, bases loisirs, accrobranche ou i-Fly inoubliable en souffleries de la Villette comme dernièrement. Et par ailleurs, **des résultats sportifs** dès plus méritoires : **départementaux** avec le CCMB et d'armes anciennes avec le TIR, **régionaux** avec le foot, **nationaux** avec le SAMBO et **internationaux** avec le Karaté.

Enfin n'oubliez pas que **jeunes et pré-ados** peuvent s'inscrire cet été à **l'ACELVEC**, notre centre de loisirs intercommunal.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances et olympiques à venir !

J. Bontemps





FINANCES LOCALES

Le budget communal couvre toutes les dépenses engagées pour répondre aux besoins de la commune et de ses habitants. Ainsi, il se divise en 2 parties :

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT 2024

DÉLÉGATION	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Administration générale, ressources humaines	1 328 981 €	53 823 €
Bâtiments	251 850 €	291 509 €
Environnement-Voie-cadres de vie	183 400 €	69 806 €
Scolaire - jeunesse	205 960 €	359 511 €
Informatique - Communication	68 137 €	7 070 €
Associations - Subventions	73 917 €	-

-Fonctionnement : pour dépenses courantes :

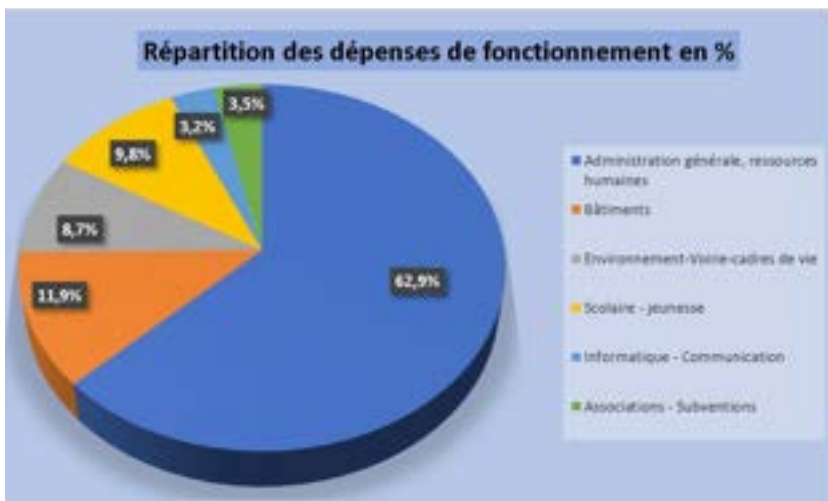
- Les salaires des employés communaux
- Les frais d'entretien des bâtiments communaux
- Les consommations d'électricité et d'eau
- Les assurances, fournitures de bureau et autres charges courantes
- Les frais engagés pour les écoles et les services à la jeunesse.

-Investissement : pour les projets à long terme

- Pour l'amélioration du cadre de vie
- Développement de la commune : rénovation d'infrastructures, construction de nouveaux équipements.

Toutes ces dépenses sont financées par les recettes de la commune, telles que :

- Les taxes foncières;
- Les dotations de l'état;
- Les subventions;
- Les recettes provenant des inscriptions au centre de loisir, à la restauration scolaire.



Aline CARON
Rapporteur Commission Finance



BATIMENTS

Amorçage du projet de construction d'un Centre Technique Municipal (CTM)

La municipalité lance en ce second trimestre le projet relatif à la construction du CTM. La première étape consistant à la mise en concurrence des architectes afin que l'installation soit réalisée en cohérence avec l'environnement et l'architecture communale. Les différents équipements des services techniques seront regroupés au sein d'un seul bâtiment de 400 m² regroupant les ateliers, les vestiaires et sanitaires, les bureaux, un garage/stockages. La commune bénéficiera de subventions dans le cadre de cette opération et à ce titre, l'opération doit s'inscrire dans une démarche environnementale.

Des objectifs précis ont été fixés afin d'obtenir ces subventions, à savoir :

- L'optimisation de l'implantation afin de bénéficier de l'ensoleillement
- La mise en place d'une enveloppe thermique adéquate
- L'installation de capteurs solaires pour la production d'électricité
- L'utilisation de matériaux de construction biosourcés type construction bois
- L'utilisation de systèmes hydro-économiques
- Une démarche de chantier propre imposée aux entreprises retenues
- La commune souhaite que le chantier démarre au premier trimestre 2025.

Le bâtiment sera composé de trois zones :

- Zone 1 : Administratif/vestiaires (isolé/chauffé)
- Zone 2 : Atelier (isolé/chauffé)
- Zone 3 : Garage/stockages

Suivant le tableau :

	Shab	Quantités	Surface totale
Zone 1 - Annexes/vestiaires :			
Bureau agent	10 m ²	1	10 m ²
Sanitaires PMR F/H	5 m ²	2	10 m ²
Kitchenette	15 m ²	1	15 m ²
Vestiaires compris douches	15 m ²	2	30 m ²
Local technique	5 m ²	1	5 m ²
Local entretien	2 m ²	1	2 m ²
Distribution/circulations	12 m ²	1	12 m ²
Total surfaces utiles Zone 1 :			84 m ²
TOTAL SURFACE SHOB Zone 1 :			95 m²
Zone 2 - Atelier :			
Atelier	80 m ²	1	80 m ²
Zone 3 – Garage/Stockage :			
Garage stockage	225 m ²	1	225 m ²
TOTAL SURFACE SHOB :			400 m²

L'étude portera également le volet paysagé / VRD.

Il faudra prévoir les accès PMR et une place PMR pour l'accueil du public.

Un ensemble de 10 places pour le personnel.

La commune doit porter également un soin sur le volet paysagé du projet car le terrain se trouve en zone arborée/verte.

Estimation du projet global : **1.100.000 €**

Menuiseries groupe scolaire Albert Boucher

Les travaux sont programmés en deux étapes :

L'étape 1 concerne le changement des fenêtres des logements qui débute fin juin 2024.

L'étape 2 concerne le changement des fenêtres des classes qui sera réalisé pendant les vacances scolaires en juillet et août 2024.

Montant des travaux : **277 161,29 €** subventionnés à hauteur de **109 795,03 €**

Délégation de Service Public (DSP) simplifié pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche de Belloy-en-France

Dans le cadre de sa compétence « Petite Enfance » la commune de Belloy-en-France a conclu une délégation de service public qui arrivait à échéance le 31 décembre 2023 et qui a été prorogé par avenant n°1 jusqu'au 10 avril 2024.

Par conséquent, après analyses des offres reçues et le résultat des négociations, une nouvelle Délégation de Services Publics (DSP) pour la gestion et l'exploitation de la micro-crèche a été conclue avec la Société HGI Développement pour une durée de 5 ans à compter du 14 avril 2024.

Monique MOREAU,
Maire-Adjointe
Déléguée aux Bâtiments



AFFAIRES SOCIALES - Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

ZOOM sur le portage de repas à domicile



Le portage de repas est la livraison de repas à domicile adaptés aux besoins des personnes âgées et/ou des personnes en situation de handicap. Le but est de faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses et de préparer leurs repas. Ainsi, ce service assure le maintien à domicile des aînés et handicapés tout en leur offrant une alimentation variée et équilibrée.

La société Maison Leroux qui a succédé à l'entreprise Délice Ly propose des menus frais et variés cuisinés par des professionnels de la restauration traditionnelle. De plus, la société propose des repas « Santé/Plaisir » adaptés aux besoins et attentes individuels.

Ainsi, en plus des repas conventionnels conçus au fil des saisons par les diététiciens, des repas sans sel, sans sucre et hypocaloriques sont proposés et présentés dans des barquettes à réchauffer en deux minutes au micro-ondes.

Une sélection de produit de qualité et de saison :

- Viandes bovines d'origine France;
- Volailles labelisées d'origine France;
- Filets de poisson frais ou surgelés;
- Fruits et légumes Extra 1^{ère} catégorie provenant majoritairement des producteurs locaux.

La Maison Leroux propose trois types de formules allant de 3 composantes à 6.

Les plats sont livrés 5 jours/7. Pour ce qui est des repas du week-end ces derniers sont livrés le vendredi.

Pour toutes informations complémentaires

vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie au 01.30.35.70.14.

Par ailleurs, une participation financière communale peut être octroyée pour chaque repas livrée qui est déduite du prix du repas facturé par le traiteur aux personnes isolées et/ou aux personnes en situation de handicap et **sur avis médical** :

- âgées de 65 ans et plus;
- ou à partir de 60 ans en cas d'incapacité au travail;
- ou handicapées titulaires d'une carte d'invalidité;
- ou temporairement dans l'incapacité de se confectionner un repas.

Toute personne âgée ou en situation de handicap remplissant une des conditions précitées voulant bénéficier de ce service est invitée à se rapprocher du secrétariat de la Mairie - téléphone : 01.30.35.70.14 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Service de téléassistance : la téléassistance permet à une personne âgée ou personne en situation de handicap d'obtenir rapidement de l'aide ou l'intervention des secours 24 h/24 depuis son domicile, quel que soit le problème rencontré, en pressant le bouton d'une télécommande qu'elle porte sur elle.

(formulaire à retirer auprès du secrétariat de la mairie)

Dossier APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : Des dossiers de demande d'APA en établissement ou à domicile peuvent être retirés auprès du secrétariat de la mairie.

Séniors et numérique :

Vous rencontrez des difficultés, vous avez besoin de conseils (déclaration des revenus, recherches et renseignements divers, etc...) le CCAS peut vous accompagner. Les personnes intéressées pour une aide peuvent contacter le secrétariat de la mairie (01.30.35.70.14) pour prendre un rendez-vous auprès de Madame Monique MOREAU, Adjointe au Maire aux affaires sociales qui se tient à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

LE CIAS : (Centre Intercommunal des Affaires Sociales)

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France (C3PF) se divise en deux pôles distincts : le pôle de la petite enfance et le pôle social.

Le pôle social vient en complément des actions existantes au sein même du CCAS.

Le CIAS est représenté par le bus labellisé "France Service Mobile". L'itinérance journalière permet aux administrés du territoire de la C3PF de bénéficier des services publics au plus près de chez eux. **Pour toute rencontre, il est nécessaire de prendre rendez-vous téléphoniquement au 06.43.60.03.32 ou par mail : cias@c3pf.fr**

BUS PMI :

Un bus de la PMI est présent sur le territoire 2 fois par mois, offrant la possibilité d'avoir une consultation et un suivi (auxiliaire de puériculture, sage-femme et médecin). Pour de plus amples informations, il convient de vous adresser en mairie ou de vous rendre sur le site de la ville pour les prochaines dates.

L'amicale des Anciens :

Un lieu de rencontre, de détente et d'échange pour tous.

Facile d'accès, le foyer situé dans le local de l'ancienne cantine scolaire est ouvert tous les jeudis de 14 h à 17 h dans une ambiance conviviale, un accueil chaleureux avec un café ou thé accompagné d'un petit chocolat, ainsi qu'un gouter servi à 16 heures avec une boisson.

Comme tous les ans Mary commande des petites bûches de Noël, des galettes en Janvier ainsi que des petits nids pour Pâques à la boulangerie « Au Pain Doré ».

Ponctuellement des repas à thèmes sont organisés au foyer (choucroute, cassoulet, couscous etc...) et pour compléter ces journées un loto gratuit et humoristique est tiré pour les agrémenter.

Comme l'an passé, le repas pour clôturer la saison a eu lieu le jeudi 13 juin 2024 au restaurant "AGO" au Mesnil Aubry.

Jeux divers : belote, rummikub, rami, triominos, yams, dada et tout autre jeu, selon les envies de chacun sont à votre disposition pour vous distraire.

Mary remercie tous les participants au club du jeudi, sans eux, ce ne serait pas possible de rester actifs.

Pour tous renseignements contacter Mary au 06.10.07.33.60

Le CCAS et l'Amicale des Anciens organisent chaque année une à deux sorties de plusieurs jours.

Séjours 2024 :

Le séjour en Bretagne qui a eu lieu du jeudi 4 au mardi 9 avril 2024 au "Best Western Armor Park" à Dinan (Cotes d'Armor) s'est déroulé sous une ambiance chaleureuse. Quarante personnes ont participé à ce séjour et chacun et chacune sont rentrés avec des souvenirs plein la "tête".

Un séjour en ALSACE est proposé du 3 au 6 décembre 2024. Au programme : l'Avent Noël 2024 avec visites d'Obernai, Colmar et Riquewihr et leur "Marché de Noël" sans oublier le ROYAL PALACE à Kirwiller pour son mythique déjeuner spectacle. Cinquante et une personnes se sont inscrites.

Pour tous renseignements contacter **Marc BRIDIER** au **06.74.81.90.00** ou le rencontrer au foyer le jeudi après-midi de 14h à 17h.

Repas annuel et colis des Anciens pour les fêtes de fin d'année :

Il est rappelé que le CCAS de la Commune de Belloy-en-France offre un colis de produits festifs et un repas pour les fêtes de fin d'années aux personnes de 70 ans et plus habitants la commune.

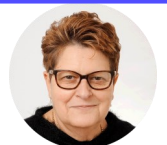
NOUVEAU

Les personnes qui atteignent 70 ans dans l'année et qui souhaitent bénéficier de ces prestations sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie **avant le 1^{er} septembre 2024** soit à l'adresse mail suivante : accueil@belloy-en-france.fr ou par téléphone : 01.30.35.70.14.

Il en est de même pour les personnes nouvellement arrivées à Belloy-en-France. A cet effet, Il vous suffira de fournir une copie de titre d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

D'autre part et afin de commander au plus juste le nombre de colis, les personnes ayant bénéficié les années précédentes du colis, doivent confirmer si elles souhaitent continuer à recevoir cette prestation. Sans manifestation de leur part avant le 1er septembre 2024, le colis ne sera pas commandé.

Courant Novembre 2024 des invitations seront adressées pour venir retirer le colis et s'inscrire au repas annuel.



L'école élémentaire Albert BOUCHER primée !

Notre école - et plus spécialement la classe de CM2 de Mme PRÉVOT – est lauréate d'un prix départemental « NON AU HARCELLEMENT ». Les élèves de cette classe ont en effet participé à un concours organisé sur ce thème par l'Education Nationale et l'affiche qu'ils ont dessinée a été récompensée. Toutes nos félicitations aux 25 élèves de CM2 et à leur enseignante.

Le prix a été officiellement remis le 31 mai 2024 par M. Olivier WAMBECKE, directeur académique des services de l'Education Nationale du Val d'Oise, en présence d'une délégation d'une dizaine d'élèves et de parents qui accompagnaient Mme PREVOT, au collège Jean Moulin de Sannois. Notre maire, Raphael BARBAROSSA était également présent. Tous les élèves ne pouvaient pas être présents à Sannois mais chacun d'eux a reçu un diplôme valorisant sa participation à ce succès collectif.



Avec tous ceux qui aiment l'école REJOIGNEZ LA CAISSE DES ECOLES DE BELLOY-EN-FRANCE

La Caisse des Ecoles, ce sont notamment les fournitures scolaires, la piscine pour les élèves, une participation financière importante à la classe voile, l'arbre de Noël et les cadeaux pour les écoles maternelle et élémentaire, c'est l'organisation de la kermesse scolaire du 15 juin dernier avec l'aide des associations locales et de parents volontaires, la Caisse des Ecoles, c'est la recherche du mieux vivre et du mieux apprendre pour nos enfants. Partagez-vous ces objectifs ? Si oui,

ADHEREZ A LA CAISSE DES ECOLES DE BELLOY-EN-FRANCE



Nos animateurs du péri-scolaire se forment aux gestes de premiers secours

Le vendredi de l'Ascension n'étant pas une journée d'enseignement, les animateurs encadrant nos activités péri-scolaires (accueil matinal et du soir, demi-pension et pause méridienne) en ont profité pour bénéficier d'un apprentissage des gestes de premier secours assuré par les Sapeurs Pompiers du département. Cette initiative est l'image de la volonté, de la part de la Municipalité, d'assurer la meilleure formation possible à nos animateurs pour leur permettre de toujours mieux répondre aux besoins des enfants qui leur sont confiés.

Visite à la demi-pension de nos écoles

Lundi 15 janvier 2024, des parents élus de nos deux écoles et Mme COSIC, Directrice Générale des services, ont accompagné Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse pour effectuer une visite au restaurant scolaire. Cette démarche visait à évaluer de manière approfondie comment se déroulait la prise en charge des enfants dans les écoles durant la pause méridienne, la qualité des repas servis aux enfants et l'atmosphère qui régnait dans chacun des deux services.

Dans le cadre de cette observation, un repas a été partagé, permettant ainsi une immersion totale dans le quotidien des élèves. Réjouissons-nous de cette collaboration active et constructive entre les différents partenaires pour le bien être des enfants et remercions les personnels communaux en charge du péri-scolaire pour la qualité de leur travail.



DES NOUVELLES DE NOS ENFANTS ET ADOLESCENTS



Trois sessions depuis notre dernier bulletin municipal qui ont rencontré le même succès auprès de nos jeunes adolescents.

Pendant les **vacances de Noël**, accueil ouvert uniquement une semaine mais session

marquée par une fabuleuse sortie au **Jardin d'Acclimatation** qui a offert un spectacle magique à la tombée de la nuit.

En février, l'AdoSociety a fait le plein pendant les deux semaines que ce soit pour les activités proposées à Belloy ou pour les sorties. Le premier anniversaire de cet accueil a été fêté par les animatrices avec les jeunes participants et de nombreux ateliers ont été proposés aux inscrits. Deux sorties ont complété ce planning : l'une à la patinoire « Plaine Oxygène » au Mesnil-Amelot et la seconde à la Cité des sciences et de l'Industrie (Paris) au cours de laquelle nos jeunes se sont essayés à l'« I-Fly » (simulateur de chute libre), ce qui leur a laissé un souvenir très marquant.

Pour les **vacances de Printemps**, l'AdoSociety a également accueilli les jeunes pendant deux semaines. Cette session était orientée autour du sport avec notamment une initiation au golf du Mont-Griffon, découverte intéressante et appréciée par beaucoup de participants, une sortie à « Sherwood Parc » à Seugy et une autre au Parc Saint Paul dans l'Oise. « Session très positive, objectifs atteints » selon l'équipe d'animation. « Nous avons pu réaliser tout ce que nous avons prévu ».

Maintenant, cap sur les **vacances d'été** : des surprises se préparent pour le mois de juillet, des ateliers et des sorties sont envisagés toujours aussi attrayants mais chut !! laissons la surprise aux jeunes qui se sont inscrits pour cette session estivale.

ACELVEC : accueil de loisirs pour les enfants à partir de 4 ans.

Une déception et de grosses satisfactions :

Déception à l'occasion de l'Assemblée générale de l'ACELVEC qui a eu lieu le 7 mars 2024 dans les locaux de l'accueil de loisirs à Saint Martin du Tertre. L'ACELVEC est une association dont l'assemblée générale annuelle permet

de faire le point sur l'année passée, préparer l'année à venir, fixer le montant de l'adhésion et la participation des familles au coût de l'accueil, élire les instances (conseil d'administration, bureau) où les parents ont une place qui leur est réservée. Or, aucun parent n'a pu participer à cette assemblée générale ! L'avis des parents est pourtant important pour améliorer l'accueil réalisé au profit des enfants. Notons, pour information, que l'ACELVEC bénéficie d'une aide de la CAF pour financer l'accueil et que votre commune finance environ un tiers du coût de l'accueil de nos enfants (votre conseil municipal a voté une subvention de 35 697,80 € fin mars 2024). En 2023, l'ACELVEC a accueilli 4469 journées/enfant dont 1854 journées de jeunes Belloyiens (congés scolaires et mercredis).

Satisfaction en ce qui concerne le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Au cours des derniers mois, cet accueil a maintenu un taux de fréquentation impressionnant. Les congés de Printemps ont été particulièrement animés avec l'organisation de deux veillées centrées sur la culture américaine puis sur la culture asiatique. Des sorties également très appréciées : la Cité des Sciences et de l'Industrie puis la projection de « Kung Fu Panda 4 ». L'équipe dirigée par Alexandra a préparé les derniers mercredis jusqu'aux vacances d'Été. Quant à cette période estivale, des nouveautés devraient ponctuer et notamment en prévision, un mini-séjour sous tente qui serait proposé aux plus grands à la mi-juillet.

Manifestement, nos enfants et jeunes adolescents sont entre de bonnes mains et nous pouvons faire confiance aux équipes d'Alexandra (ACELVEC) et Nadège (AdoSociety) pour maintenir cette qualité d'accueil et répondre aux souhaits des jeunes concernés.

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse.



EN BREF(*), le DRAMATIQUE FEUILLETON DE LA LIGNE 2



A la veille des congés de printemps, les habitants de notre village et notamment les jeunes scolarisés, apprenent avec étonnement et colère « la nouvelle offre de transports collectifs » décidée par Ile de France Mobilités sans concertation avec quiconque et mise en application sous 48h. Comment en sommes-nous arrivés à cette situation inimaginable ?

UNE ABSENCE EVIDENTE DE CONCERTATION

Lorsque, le 6 décembre 2023, des responsables d'Ile-de-France Mobilités (IDFm gestionnaire de toutes les mobilités et notamment des transports collectifs sur notre région et présidée par Madame PECRESSE) et de Kéolis présentèrent à des élus de la communauté de communes la nouvelle offre de transport peaufinée dans le plus grand secret « en faveur » des habitants de nos villages, les critiques et les oppositions fusèrent immédiatement de la part des élus qui démontrèrent l'absurdité de certaines décisions en plusieurs endroits de notre communauté. Pour ce qui nous concerne, je critiquais sur le champ l'arrêt de la ligne 2 à Viarmes (au lieu de Persan) ce qui obligerait les enfants et adolescents scolarisés à Beaumont de changer de car pour gagner leur établissement. Aussi incroyable que cela puisse paraître, les responsables d'IDFm et de Kéolis, non seulement n'avaient pas, « faute de temps », consulté les élus mais n'avaient même pas envisagé que des jeunes de nos villages étaient scolarisés dans le Public comme dans le Privé à Beaumont sur Oise ! Or, petit détail, comme nous l'avons démontré, c'étaient 90 collégiens et lycéens habitant Villaines-sous-Bois, Belloy-en-France et Saint Martin du Tertre qui étaient touchés. Nous obtenions que des contacts avec eux nous permettent de rechercher des solutions acceptables.

UNE MANŒUVRE DILATOIRE DANS LE DOS DES ELUS

A force d'appels téléphoniques, de courriers et courriels, une rencontre en visio était enfin fixée fin février. L'hypothèse du maintien de deux cars Montsoult-Persan le matin et le soir, sans oublier le mercredi midi, était envisagée mais nous devons avoir une réponse définitive lors d'une autre visio mi-mars pour que la faisabilité de cette mesure puisse être vérifiée. Ce n'était pas la panacée mais c'était un très léger mieux.

Sans nouvelle de leur part, nous reprenions le concert des appels téléphoniques, courriels et courriers pour poursuivre, comme ils l'avaient eux-mêmes promis, la discussion. Silence assourdissant de leur part et le vendredi 5 avril dans l'après-midi, à la veille des congés scolaires de printemps, les nouvelles lignes et les nouveaux horaires étaient mis à la disposition des usagers dans les cars. N'y figuraient ni les cars maintenus entre Montsoult et Persan le matin, le soir et le mercredi midi, ni les cars pour ramener les collégiens de Viarmes à Saint Martin du Tertre et les jeunes scolarisés au collège de Montsoult vers Villaines et Belloy le mercredi midi. Nous découvriions pour la première fois les horaires et constatons que de nombreux cars étaient supprimés en jour-

née ce qui pénalisait tous les habitants utilisateurs des transports en commun.

Dès ce vendredi 5 avril, les élus se mobilisaient. Très rapidement les parents concernés réagissaient et une pétition – immédiatement soutenue par la C3PF et les communes directement concernées - était proposée à la signature de nos concitoyens. Nous n'avons cessé pendant tous les congés scolaires d'intervenir pour arracher, une à une quelques améliorations. Une manifestation était programmée à Viarmes le 22 avril à 8h (jour de la reprise des cours). Quelques jours plus tôt, nous obtenions l'assurance que, dans les trois semaines, les cars maintenus le matin, le soir et le mercredi midi entre Montsoult et Persan seraient mis en place et le retour des collégiens de Viarmes et Montsoult vers leurs villages respectifs assuré le mercredi midi. Premiers résultats certes très insuffisants mais nous ne baissions pas les bras.

VERS UNE SORTIE DE CRISE

Le 24 avril, Patrice ROBIN, président de la C3PF et maire de Villaines-sous-Bois, Chantal ROMAND, maire de Mareil en France et coordonatrice de l'action des élus de la C3PF sur ce dossier, et moi avons participé à une rencontre avec Mme Valérie PECRESSE en mairie de l'Isle Adam. Nous avons pris la parole pour réclamer à la présidente d'IDFm le **rétablissement intégral de la ligne 2** (trajet et horaires). A la sortie de la réunion officielle, nous avons longuement démontré au Directeur Général adjoint d'IDFm présent sur place la nécessité de ce rétablissement de la ligne 2. Deux jours plus tard, nous apprenions qu'IDFm avait décidé de rétablir la ligne 2 sous un délai incompréhensible de 3 semaines.

SATISFAITS QUOIQUE...

Ce rétablissement de la ligne 2 rebaptisée 13.04 nous était confirmé par écrit mi-mai par Kéolis et fixé au mardi 21 mai 2024. Bien entendu, cette décision répond à nos demandes mais elle n'a été obtenue que par la **mobilisation importante** de la population (et tout particulièrement des parents), des élus communautaires et municipaux de toutes les communes touchées par cette décision inepte, de Patrice ROBIN et de notre député.

De plus, n'oublions pas que des jeunes et leurs familles ont pâti pendant presque un mois des conséquences de cette décision absurde; enfin, des problèmes importants demeurent pour d'autres villages de notre C3PF.

Espérons que cette expérience malheureuse servira de leçon et évitera qu'à l'avenir de telles situations absurdes et intolérables se renouvellent.

Jean-Marie BONTEMPS, Vice-président de la Communauté de communes Carnelle Pays de France

(*) pour davantage de détails, se reporter au site de la commune ou lire le QR code

Midi sonne au clocher de la mairie ; les nuages sont épais et la température assez basse ce qui a obligé de nombreux présents à ressortir précipitamment leur manteau d'hiver avant de se rendre place Sainte-Beuve pour participer à cet hommage national. La voiture de la police municipale se met en place – c'est le premier cortège pour cette nouvelle automobile, électrique bien entendu pour lutter contre le réchauffement climatique – la musique militaire se répand dans le ciel belloysien et le cortège – un peu moins fourni que d'habitude, effet de ce très long week-end - se met en branle à travers les rues de notre village : président et porte-drapeau des anciens combattants, élus et représentants de la Gendarmerie, habitants de notre commune.

Arrivés Place du souvenir, le processus traditionnel se déroule : dépôt des gerbes, appel aux Morts pour la France, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise.

Daniel MAYOT, président de la section locale de l'U.N.C. (Union nationale des Combattants) lit un message de son président national. Après un rappel historique toujours bienvenu, le Gal LONGUET demande de « ne pas oublier les populations civiles déplacées, les victimes de bombardements, de représailles et d'exactions ». « N'oublions pas non plus les combattants de la Résistance, harcelant ou fixant les troupes ennemies en phase de repli » et de conclure : « Honneur aux combattants de 1944. Comme eux, restons unis pour conserver les valeurs pour lesquelles ils ont souffert et ils se sont sacrifiés. »

C'est ensuite notre maire, **Raphael BARBAROSSA** qui lui succède au micro. Après un survol rapide des étapes marquantes de ce conflit mondial qui se termine par l'explosion des premières bombes atomiques sur le Japon, notre maire constate que 79 ans après l'armistice que nous célébrons en ce 8 mai et 80 ans après le débarquement du 6 juin, « les alliés d'hier sont aujourd'hui séparés » et de rappeler le Brexit et, surtout, l'agression russe contre l'Ukraine en février 2023, suite de l'annexion de la Crimée perpétrée il y a dix ans. A cela s'ajoutent les antagonismes commerciaux qui opposent les grands pays entre eux. Certes, nous célébrons ces jours-ci le 60^{ème} anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine mais l'Europe est elle-même désunie sur de nombreux dossiers sans oublier le conflit Israélo-Palestinien qui « enflamme nombre de campus étudiants ». Notre maire rappelle aussi le sort du jeune rappeur iranien condamné à mort et souligne, dans notre pays,

« la montée des radicalismes de droite comme de gauche » ce qui rend, selon lui, importante notre présence aujourd'hui pour défendre nos valeurs.

Raphaël BARBAROSSA enchaîne avec la lecture du message de **Sébastien LECORNU**, ministre des Armées et **Patricia MIRALLES**, secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. « Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe » affirment les ministres. « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! » « Ces quelques mots prononcés par la voix du Général DE GAULLE qui, depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays et bien au-delà ». « Car la victoire, poursuivent les auteurs, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages, ni ses morts » Il convient donc, selon eux, de se souvenir des combattants des Forces Françaises libres, des résistants, « du soutien décisif de nos Alliés d'alors », de toutes les victimes civiles, (...) « des victimes de la déportation politique et raciale, des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques et mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu'un jour ils étaient nés » et de conclure leur message par : « De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon (...) Pour toujours elle nous anime ».

C'est alors au son de l'Hymne à la joie, que le cortège reprend sa route pour gagner la salle Saint Georges où sera partagé le verre de l'amitié.

Jean-Marie BONTEMPS
Maire-adjoint.



Thermographie

Les opérations de captations thermographiques ont débuté le 21 février et se sont finalisées le 6 mars.

Le 30 mars dernier a eu lieu une permanence de restitution des captations thermographiques à l'espace Saint Georges. 159 captations ont été remises à leurs propriétaires.

Il n'est pas trop tard pour les obtenir, en se rendant en mairie avec une pièce d'identité et le dernier avis d'imposition de la taxe foncière, ou bien vous pouvez également en faire la demande par courrier électronique à thermographie@belloy-en-france.fr.

Ruelle de l'église

La partie du revêtement de la ruelle de l'église, ne remplissant plus son usage, a été refaite et finalisée le 25 mars. Nous avons obtenu une subvention du Département du Val d'Oise via un ARCC scolaire proportionnelle au coût final, pour un coût total de 16K€.

Plantation d'arbres

Nous avons fait l'acquisition auprès du PNR d'une trentaine d'arbres pour la somme de 52€.

Ainsi, des arbres ont été plantés sur le territoire communal, en remplacement d'arbres morts allée Pasteur et 20 noisetiers ont été plantés avenue Carmen afin de tenter de limiter les coulées de boue lors de gros orages.

Zone d'activité de la gare

Suite à des échanges avec M Bouvelot, la clôture de sa parcelle en tôle vieillissante et déformée, a été refaite, rendant ce secteur plus agréable.

Concernant Paprec, une visite a eu lieu sur le site le 23 janvier. Notre délégation était composée de Mr Barbarosa, Mr Bontemps, Mme Cosic (DGS) et moi-même.

Nous avons pu constater l'investissement de Paprec pour limiter autant que possible la nuisance que subit le voisinage, due à leur activité. Malheureusement, cela s'avère insuffisant. De nouveaux signalements ont été reçus, malgré la construction d'un mur, l'installation de brumisateurs, de la poussière de bois continue de s'échapper en permanence, rendant l'usage des extérieurs (terrasse, jardin, piscine) impossible pour le voisinage proche.

Dernièrement, une station météo a été installée sur le site afin d'anticiper la hauteur des tas de bois broyé afin de limiter la prise au vent et par conséquent les envolées de poussière de bois. Une nouvelle rencontre a eu lieu le 31 mai avec le directeur du site afin de voir si d'autres solutions peuvent être trouvées pour continuer à faire baisser les nuisances.

Nous continuerons de suivre avec intérêt le résultat des différentes actions mises en place.

Trame Noire

Suite à la demande de Belloisiens-nes nous avons répondu favorablement à la modification des heures de la trame noire. En effet, depuis le 18 avril le vendredi et samedi soir l'extinction de l'éclairage public se fait à minuit, les autres jours l'extinction reste maintenue à 23h00.

Parking vélo gare SNCF

La construction d'un parking à vélo sécurisé a débuté le 7 mai à la gare de Belloy en France. Ce projet est financé par Ile-de-France mobilités.

Ce parking sera gratuit si vous avez un forfait Navigo ou une carte Imagine R sinon pour les modalités d'utilisations suivez le lien suivant :

<https://sncf-parking-velos.iledefrance-mobilites.fr/#prices>

Installation d'un radar au beau Jay

En juin le département commencera l'installation d'un radar automatique situé au beau Jay. Ce radar sera capable de détecter les

excès de vitesse dans les 2 sens de circulation. La vitesse maximale autorisée à cet emplacement sera de 50km/h.



Jean-Claude Turban
Maire-adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARNELLE PAYS DE FRANCE (C3PF) AU PLUS PRÈS DE VOS PRÉOCCUPATIONS QUOTIDIENNES.

RENCONTRE AVEC DES HABITANTS AYANT BÉNÉFICIÉ DE L'OPÉRATION « THERMOGRAPHIE »

A l'initiative de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, plus de 3000 foyers de nos communes ont jusqu'à présent (d'autres sont prévus au cours de l'hiver 2024-2025) bénéficié des photos prises par drone pour attirer l'attention de nos concitoyens sur la qualité de l'isolation de leur habitation et les inciter à réfléchir aux travaux à entreprendre éventuellement pour diminuer leur facture d'énergies et participer, chacun à notre échelle, à la lutte contre le réchauffement climatique. Rappelons que cette opération de grande ampleur est cofinancée par les communes concernées, la C3PF et le conseil départemental dans le cadre du dispositif « Val d'Oise Rénov ».

Mais quelles précautions prendre avant d'entreprendre ces travaux et de quelles aides peut-on bénéficier ? Pour répondre à ces questions fort pertinentes, la C3PF a organisé le 27 avril, salle Blanche Montel à Luzarches, une rencontre entre une centaine de concitoyens concernés (dont certains Belloysiens), des professionnels et des représentants des services et associations en charge de ce dossier. Ainsi, on a pu assister à une série de conférences portant sur :

Les points d'attention dans les projets de rénovation, en fonction des caractéristiques du logement par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'Environnement).

« J'ai un projet : qui contacter pour le préparer et mobiliser les financements ? » (Conseil départemental, SOLIHA et ADIL 95).

Zoom sur l'offre et les modalités du dispositif « Mon accompagnateur Rénov » (Conseil départemental)

Comment choisir mon entreprise et s'assurer de la qualité des travaux effectués, par les représentants de la FFB et la CAPEB (fédérations professionnelles du bâtiment).

Chaque intervention a été suivie par un flot de questions auxquelles nos invités ont pu répondre à la satisfaction des habitants présents.

Un grand merci à M. Hervé AUGIS (CG 95), aux représentants des organismes intervenants et notamment à William VINAND (FFB), Jean-Luc SAUSSOIS (CAPEB) sans oublier Philippe MEURANT (PNR Oise Pays de France) et les élus présents.

Pour compléter votre information, consultez le site de la C3PF et prenez rendez-vous aux permanences effectuées par SOLIHA ET L'ADIL 95 en mairie de Viarmes.



La C3PF entretient les voiries communautaires sur le territoire de Belloy-en-France

Dans chacune des communes de notre communauté, un certain nombre de voies – notamment celles qui relient deux communes entre elles ou qui desservent un site d'intérêt général comme un lycée, un collège ou une gare, sont dites « communautaires » et, de ce fait, entretenues par la communauté.

Ainsi, dans la semaine du 10 au 14 juin 2024, ont fait l'objet de travaux pour boucher les nids de poule la rue des Briqueteries et le parking de la gare Belloy-Saint Martin.



LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESENTE A BELLOY



Au mois de mai, notre commune a bénéficié d'une présence importante de la C3PF :

D'abord avec l'installation pendant plusieurs semaines de la **Mi-cro-folie** dans l'espace Saint Georges ce qui a permis à toutes nos classes de pouvoir profiter de ce musée numérique itinérant et de découvrir les œuvres des plus grands musées nationaux et internationaux. Cette possibilité a également été offerte à la population pendant trois week-ends.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PRESENTE A BELLOY



Ensuite, le 25 mai 2024, s'est déroulée sur l'espace de la Marlière la quatrième **journée communautaire de l'Environnement** dont le thème central était, cette année, la préservation de l'eau. Plus de quarante stands et de multiples activités permettaient aux petits comme aux grands de se documenter sur les problématiques de l'eau (des maquettes remarquables rendaient clair le cheminement de l'eau) et de l'Environnement en général. Un concours lancé en janvier dernier a permis à de nombreux enfants et adolescents de réaliser des œuvres graphiques sur l'Eau, œuvres qui ont été récompensées le samedi après-midi par des lots remis par Patrice ROBIN, président de la C3PF. Une bien belle journée qui a rassemblé, sous le soleil, de nombreux jeunes et adultes qui ont fait régner tout au long de la journée une ambiance très chaleureuse. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis l'organisation de cette journée.

Jean-Marie BONTEMPS,
Vice-président de la C3PF



NETTOYONS BELLOY

Le matin du 10 mars, nous avons pu faire un ramassage de déchets divers sur la commune. Cette fois encore, les bénévoles ont été efficaces et le volume ramassé a été conséquent. Bravo et merci à tous les participants et les partenaires. Prochaine mobilisation à la rentrée.



Jérôme CHEVALLIER





RETOUR E

Un moment de partage avec nos anciens

Les VŒUX du MAIRE



La venue du père Noël pour nos écoliers



Fresque sur transformateur à la gare



Réalisation de la thermographie et distribution des images



Le nouveau véhicule électrique de la Police Municipale



Déjeuner avec les parents d'élèves



Belloy sous la neige



Plantation d'arbres sur la commune



Réhabilitation de la ruelle de l'église



Sortie des anciens avec le CCAS en Bretagne



LA PAROISSE

Horaires des messes dominicales :

Dimanche 11 h – Messe à Belloy

Il y a aussi une messe le dimanche à 9h à Villiers-le-Sec et le samedi à 18h30 à Villaines-sous-Bois.

Horaires de la semaine : une feuille d'annonces est affichée au presbytère (cf aussi le site internet de la paroisse).

Baptêmes : il est indispensable de s'inscrire quelques semaines auparavant.

Que faut-il apporter ?

Un livret de famille civil.

Le livret de famille catholique, si l'on en possède un.

Mariages : il est indispensable de s'inscrire plusieurs mois avant le mariage et de rencontrer le prêtre avant de faire des réservations afin de connaître les dispositions de la paroisse.

D'autre part, le mariage engageant toute la vie, entraîne des droits et des devoirs conformément aux lois de l'Eglise. Il nécessite une préparation afin de savoir à quoi l'on s'engage.

Curé : Abbé François SCRIVE

Adresse : Presbytère

13, rue Faubert

95270 Belloy-en-France

Tél : 01.30.35 70.31

Courriel : paroisse-de-belloy-en-france-95@orange.fr

Site internet : www.belloy-en-france.org



L'orientation dans la liturgie

L'église de Belloy, comme presque toutes les églises anciennes, est orientée. Cet usage remonte aux premiers siècles. En effet, l'Église encouragea de prier face à l'orient, pour des raisons d'ordre mystique que les Pères de l'Église ont développées de la manière suivante : Dieu est appelé dans l'Écriture sainte l'Orient et le Soleil de Justice. Le Christ, d'après le psaume 67, interprété au sens prophétique, devait monter au ciel du côté de l'orient.

Origène (+294) est le premier à mentionner cette pratique.

La mode de célébrer la messe face au peuple, donc dans le sens contraire, s'est développée avec la réforme liturgique de 1969.

HATHA YOGA

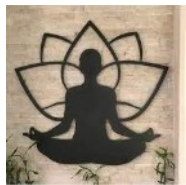
Le Hatha Yoga est une discipline de « l'Être » qui peut être pratiqué par tous.

Les séances se composent de techniques posturales (asana), respiratoires (prānāyāma), méditatives (dhyana) et d'un temps de relaxation (yoga nidra). Par le biais de ces outils, le yoga apporte de nombreux bienfaits physiques : réappropriation de son corps, souplesse, renforcement musculaire, améliorations des fonctions vitales, etc.

Au-delà de ces bénéfiques physiologiques, la pratique du yoga vise à calmer les fluctuations du mental, installe la détente, la concentration et permet de mieux gérer ses émotions. Il favorise l'harmonisation et l'équilibre.

Il permet de se recentrer en se reconnectant à soi et à l'essentiel en profitant pleinement de l'instant présent.

C'est avant tout, un état d'esprit, une philosophie de vie alliant le corps et l'esprit : un rendez-vous régulier avec soi-même.



**Le mercredi de 19H30 à
21H00
Salle des fêtes
Belloy-en France**



Maud Brindejont et Prisca Magistro

Professeures diplômées par la Fédération Française de Hatha Yoga

Enseignement du yoga traditionnel

La FFHY a été fondée en 1968 par Shri Mahesh pour promouvoir le yoga en France dans son esprit traditionnel

BIBLIOTHEQUE

Chers Lecteurs et Lectrices, **VOTRE BIBLIOTHEQUE** De Belloy en France

Place Sainte-Beuve



Horaires d'ouverture :

Lundi 15H30 17H30

Mercredi 14H 17H30

Samedi 10h 12H30

**Fermeture pendant
les vacances sco-
laires**

<https://carnelle-pays-de-france-culture.fr/>

Elle fait partie du réseau intercommunal des bibliothèques Carnelle Pays de France.

L'abonnement est gratuit pour les habitants des 9 bibliothèques.

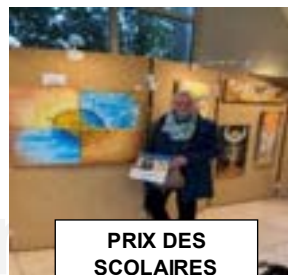
Nous sommes fières de pouvoir proposer tout le long de l'année les nouveautés littéraires.



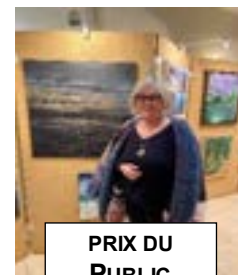
Nous vous donnons des nouvelles de notre 31ème SALON de PEINTURE qui s'est tenu du 2 au 10 MARS. Vous êtes très nombreux à attendre cet événement. Aussi, nous remercions tous les visiteurs pour leurs chaleureux compliments sur son organisation. Cette année des sculpteurs ont rejoint les amis peintres et sont venus exposer leurs œuvres.



Thème du salon les 4 éléments



PRIX DES
SCOLAIRES



PRIX DU
PUBLIC

TOUTE L'EQUIPE DE LA BIBLIOTHEQUE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES

La JAD Association de loisirs vous donne de ses nouvelles

« La route de la soie a été la route de la science » (Michel Serres)

Chers lecteurs et lectrices,



Nos créations récompensées par des concours font notre fierté.

Vous souhaitez réaliser ou nous faire réaliser vos propres idées : Peintures sur soie ou cartonnages, nous sommes à votre écoute.

Nous serons heureux de vous accueillir.



Nous donnons la parole à GHISLAIN l'un de nos AMIS et membre de la JAD : « la peinture sur soie n'est pas réservée qu'aux femmes, les hommes ont également une certaine créativité, quelquefois différente et c'est enrichissant pour notre association de mettre en connexion ces Sensibilités

Les Ateliers de peinture sur soie se déroulent les mercredis et jeudis de 14h00 à 17h30 et ceux de cartonnage une fois par mois.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter : Mme Lorraine COLLIN au 06.71.81.31.12 Présidente de l'Association.

Venez nous rejoindre et pousser la porte de notre atelier à la Maison pour tous.

Tous les membres de la JAD vous souhaitent de très bonnes vacances.



Les minis Belloysiens

Les minis belloisiens ont eu le plaisir de créer deux grands évènements ce premier semestre: Le Carnaval le 9 Mars et la chasse aux œufs le lundi de Pâques. Ces deux évènements ont connu un franc succès malgré une météo peu clémente.

Nous avons également organisé deux ateliers, un à chaque vacances scolaires. L'Atelier "Fabrication d'hôtel à insectes" et "Plantations", nos minis belloisiens présents ont beaucoup apprécié.

Nos évènements à venir sont le Barbecue de fin d'année du dimanche 23 Juin, le défilé et la boom d'Halloween, et une surprise vous attend pour Noël.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous soufler quelques idées d'animations ou pour nous prêter vos bras !!!



Belloy-en-France Autrement



RETOUR SUR



LES RANDONNEES BALADES ET CULTURELLES

Cette année encore, l'association Belloy-en-France autrement a proposé une diversité de randonnées : une rando rose par laquelle nous avons pu reverser 84 € à l'hôpital Gustave Roussy pour la lutte contre le cancer. Nous nous sommes promenés sur une quinzaine de villes alentours avec de belles propositions de rando-balades de nos adhérents. 3 randonnées

culturelles, à Belloy-en-France pour les journées du patrimoine, à Bellefontaine-Lassy-Le Plessis-Luzarches, et à Baillet-en-France, à l'issue desquelles sont remis un petit livret souvenir. L'année associative 2024-2025 débutera par une nouvelle randonnée culturelle pour les journées du Patrimoine à Belloy.



Pour la 3ème année consécutive, l'association Belloy-en-France autrement a repris son activité de soutien scolaire auprès d'enfant rencontrant des difficultés du CE1 à la 6ème...

Une nouvelle conférence Santé en partenariat avec la Fondation Rothschild aura lieu prochainement.



L'AS CARNELLE



AS CARNELLE

Amicale sportive - VTT loisirs mais pas que...

Au cœur de la nature et du patrimoine local

L'AS Carnelle, association de VTT loisirs, propose des parcours sportifs et familiaux construits de manière à promouvoir le patrimoine historique, culturel et naturel du territoire de Carnelle Pays-de-France et de ses alentours.

Au programme : un parcours sportif chaque dimanche et un parcours familial une fois par mois (à partir de 10 ans).



Le 5 mai dernier, l'AS Carnelle a accompagné un groupe de courageux cyclistes à l'occasion de la "Marche Gourmande" organisée par le COTAB, au profit du Téléthon.

Au total, 25 participants, jeunes et moins jeunes, ont parcouru avec détermination les 20 km du circuit à travers notre beau territoire.



Une variété d'activités

Notre premier parcours d'orientation en forêt de Carnelle s'est déroulé en février, préambule à une édition ouverte au grand public prévue d'ici la fin de l'année.

Fin mai, une partie de l'équipe s'est rassemblée pour participer à l'Adidas 10k Paris, renforçant ainsi nos liens à chaque occasion.



Journée de l'environnement



Promouvoir les mobilités douces et la sécurité routière, c'est ce que l'AS Carnelle a proposé aux enfants durant la Journée communautaire de l'environnement, orchestrée par la Communauté de communes le 25 mai dernier à Belloy-en-France.



Suivez-nous :     @ascarnelle - ascarnelle@gmail.com



Nous avons un grand besoin de bénévoles pour rejoindre notre association. Prenez contact et venez nous rencontrer. 06-27-94-92-81



Soirée Années 80 :
Samedi 2 mars 2024

Soirée dansante (animée par RGMXX),



Succès phénoménal ! plus de 180 personnes.
Toutes nos excuses aux personnes qui n'ont pas pu avoir de place.

Fête patronale et feu d'artifice :
11 et 12 mai 2024

Sous les rythmes endiablés de la batucada « Lezard Tape » distribution de tickets de manèges pour la fête foraine dans le parc de la Marlière.



Merci à J. Hennequin et T. Sainte-Beuve qui nous ont permis d'utiliser leurs champs pour tirer ce magnifique feu d'artifices

A vos agendas 2024

- **Bal de l'été** (soirée dansante et BBQ) : Samedi 8 juin 2024
- **Brocante** : Dimanche 22 septembre 2024
- **Beaufolais** 21 novembre 2024

Toute l'équipe du BEF vous souhaite de passer de bonnes vacances.

COTAB Comité d'organisation du Téléthon à Belloy



Petit retour en arrière...

92 905 533 euros c'est le montant national du Téléthon 2023. Ce formidable résultat est le fruit de la mobilisation de millions de donateurs, de bénévoles, de partenaires partout en France et de l'engagement du formidable parrain, Vianney.

Ce résultat donne aux chercheurs les moyens de bâtir une nouvelle médecine dont les premières victoires nous engagent pour tous ceux qui attendent le traitement qui changera leur vie.

Belloy en France a aussi été au rendez-vous, puisque nous avons tous ensemble, reversé la somme record de : 18 845€.

Le Téléthon 2024 a déjà bien commencé à Belloy : Le Salon du Vinyle, et la Marche Gourmande du 05 mai, avec toujours autant de succès.

Les Courses du Muscle dans les écoles vont se succéder :

Belloy en France, Seugy, Villaines, Attainville et Saint Martin du Tertre.

Le 22 juin, Grand Tournoi de Pétanque, le 19 octobre Marche Nocturne, le 17 novembre 9^{ème} Salon du Vinyle, le 23 novembre Grand Bal Country, le Téléthon National les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre et enfin les 7 et 8 décembre Grand Tournoi de Poker.

Nous savons que vous serez à nos côtés, la municipalité, les Associations, les écoles, les partenaires, les bénévoles...

Ce sera une belle réussite collective qui nous encourage à ne rien lâcher dans notre mobilisation au profit de la recherche, des malades et des familles de malades.

Encore un grand merci

Les membres du C.O.T.A.B.



**Téléthon Merci
avec la Coordination
du Val d'Oise**



Sambo



Le club compte actuellement 75 licenciés.
Nos résultats sur l'année 2023/2024 :

Championnat de France de
Sambo Combat

Date : 16 décembre 2023

Lieu : Claye-Souilly (77)

5 compétiteurs inscrits --> 5
médaillés

- 4 médailles d'or

- 1 médaille d'argent

Championnat régional d'Ile-de-France
de Sambo sportif

Date : 04 février 2024

Lieu : Montsoult (95)

43 compétiteurs inscrits --> 33 médaillés

- 21 médailles d'or

- 5 médailles d'argent

- 7 médailles de bronze

Pour information, c'est le club qui a organisé
toute cette manifestation

Championnat de France de
Sambo Sportif

Date : 23 mars 2024

Lieu : Lormont (33)

27 compétiteurs inscrits --> 25
médaillés

- 11 médailles d'or

- 6 médailles d'argent

- 8 médailles de bronze



Les cours ont lieu sur Belloy-en-France les lundis et les mercredis

- Enfants (4 à 9 ans) de 18h15 à 19h00

- Adolescents (10 à 15 ans) de 19h00 à 20h00

- Adultes (16 ans et +) de 20h00 à 22h00

Salle polyvalente rue de Faubert

A l'aïkido, des sabres aussi pour les enfants

L'aïkido qui a été créé au début du XX^e siècle par Maître Ueshiba est issu des arts martiaux tels que les pratiquaient les samouraïs avec leurs armes : bokken (sabre), jo (lance), tanto (couteau).

Aujourd'hui, nous continuons à apprendre des techniques avec des armes en bois car c'est une aide à l'éducation du corps lorsque ensuite nous effectuons des techniques à mains nues.

Cette année, le club a pu faire l'acquisition de sabres adaptés aux enfants, plus courts et plus légers. Nous allons bientôt faire de même avec les lances. Les couteaux sont identiques pour les enfants et les adultes et sont, eux, particulièrement utiles pour s'initier aux techniques d'autodéfense.

Carnelle Aïkido Club,

contact 06.16.37.20.83

site <https://aikidocarnelle.fr>



ASC BELLOY SAINT-MARTIN Section FOOTBALL

Pour nos 360 adhérents et nos 22 équipes, la saison 2023/2024 se déroule très bien avec de bons résultats et nous participons à de nombreux tournois. L'effectif a encore augmenté cette année de 20% pour la deuxième année consécutive. Parmi nos 22 équipes nous avons 4 équipes féminines dont 2 d'adultes .

Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles.

L'effectif des féminines atteint 20% du total. L'assemblée générale du club aura lieu vendredi 28 06 2024 à 21H au stade de SAINT-MARTIN.

TOURNOIS

Cette année nous organisons nos traditionnels tournois de fin d'année :

- Samedi 18 05 2024 tournois pour les 8 et 9 ans garçons.
- Samedi 15 06 2024 tournois pour les 12 et 13 ans garçons.
- Dimanche 16 06 2024 tournoi pour les 6 et 7 ans garçons.
- Samedi 22 06 2024 tournois pour les 10 à 16 ans filles.
- Dimanche 23 06 2024 tournois pour les 10 et 11 ans garçons.

REMERCIEMENTS

Nous remercions les mairies de **BELLOY** et **ST MARTIN** pour l'entretien des terrains et l'achat des coupes et médailles pour les tournois et les habitants de BELLOY et de ST MARTIN pour leurs dons à l'occasion du calendrier 2024 du club. Nous remercions aussi nos fidèles sponsors en ces temps difficiles notamment ceux qui ont participé au calendrier 2024 : AU PAIN DORE Rémy PLATEAU à BELLOY, FLEURATICE à BELLOY, ACJL RENOV à BELLOY, la pharmacie LAWNICZAC à ST MARTIN, la boulangerie PETIT à ST MARTIN, la société ST2C Fils à ST MARTIN, la société FREIGHT EXPERT, la BELLE OIE RESTAURANT BAR TABAC FDJ PMU à BELLOY, et AUX COULEURS DE MARGO Institut de beauté à BELLOY. Nous remercions enfin tous ceux qui nous aident par leurs dons ou sponsoring.

Nous recherchons toujours des bénévoles pour encadrer les équipes.

Pour tous renseignements, dons ou sponsoring vous pouvez contacter : Thierry LESAFFRE 01.30.35.99.34 ou Didier JEAN au 01.30.35.91.32



LES 40 ANS DU CLUB



Organisation réussie pour les 40 ans du club ce dimanche de course lors de la fête patronale à Belloy.

Nous avons assisté à de belles courses avec de beaux pelotons au départ.

Côté météo les orages nous auront épargné puisque l'ensemble des courses ont pu se dérouler au sec !!

Merci à l'ensemble des coureurs (plus de 300) qui ont répondu présent, un grand merci aux bénévoles et amis du club qui ont permis cette organisation, à la municipalité de Belloy et tous nos sponsors pour leur soutien tout au long de la saison.

La réussite de cette organisation c'est grâce à vous tous

Côté résultats pour le club :

Victoires pour Elaïa , Éric Ramel + Podium pour Eloan

En 4, la victoire se joue au sprint ou Eric R. très bien placé à l'entame du dernier virage fait parler sa puissance pour l'emporter. Fred L. 29ème, Guy, Claude et Bernard sont non classés.

En 3, Très gros peloton avec près de 100 concurrents au départ, arrivée au sprint ou il fallait être bien placé pour éviter la chute. Bruno termine 6ème et Nicolas 10ème, Guy L. est non classé.

En 2, la course va se dérouler à vive allure ou une fois de plus l'arrivée va se disputer à l'issue d'un sprint massif.

Alex 9ème, Teddy malgré une tentative dans le dernier tour termine 33ème, Axel 35ème.

En 1, Eric. D présent dans l'échappée du jour tente le coup du km et sera finalement rejoint à 500m de la ligne pour finir 15ème.

En Benjamins, victoire pour Elaïa., en Minimes, Eloan 2ème et Eliott 5ème.

Bravo tous et bon rétablissement à ceux qui ont chuté.

Nos sponsors

Zenith France
FLINT Immobilier
L2S Immobilier
LNA Solutions d'assurances
JD RE Consulting
Cheminées Toffin
Crédit Mutuel
Au Pain Doré



Podium Elaïa



Victoire Eric Ramel



Podium Eloan

Nous avons rencontré pour vous,

Françoise VILTET, une citoyenne attentive aux autres



Ce sont les parents de Françoise qui, à la recherche d'une maison à la campagne, ont acheté une demeure dans le Clos de la Fontaine en 1975. Ils y sont venus d'abord le week-end, puis s'y sont installés. En visite chez eux, Françoise et son mari ont été enchantés et, dès qu'une maison a été mise en vente, ils se sont eux aussi installés dans la même rue que leurs parents. C'était en 1980, Françoise et son mari quittaient Saint Denis pour

s'installer à Belloy-en-France. « C'était vraiment la campagne, se souvient Françoise ; derrière chez nous, à la place du stade, il y avait des vaches ».

Préparatrice en pharmacie hospitalière, Françoise exerçait sa profession à l'hôpital Delafontaine à Saint-Denis. Quelques années après son arrivée à Belloy, Françoise sera mutée au centre hospitalier de Moisselles où elle restera 21 ans, jusqu'à sa retraite. Son mari, pharmacien « non installé » renforçait provisoirement l'équipe d'une pharmacie ou remplaçait, parfois pendant une très longue période jusqu'à plusieurs années, un pharmacien empêché car dans chaque officine, la présence d'un docteur en pharmacie est indispensable. Il officia ainsi à Garges-les-Gonesse, Viarmes, Puiseux en France et fit quelques remplacements à Saint Martin du Tertre ou dans des hôpitaux.

UNE INSERTION LOCALE PROBLEMATIQUE

Mais le Clos de la Fontaine, c'était à l'époque un quartier très excentré de Belloy et les relations entre ses habitants et les autres Belloyais n'allaient pas de soi, « difficultés entre les gens des villes et les ruraux » résume Françoise. Surtout que, peu à peu, les lieux de rencontre potentiels ont disparu. « Quand nous avons acheté notre maison, il y avait dans le village 3 épiceries, 2 bureaux de tabac, une boucherie-charcuterie, un resto chinois ; les particuliers vendaient leurs légumes et le signalaient par des ardoises sur la porte ; autant de lieux où se rencontrait la population locale et qui disparurent ».

CREATION DE LA J.A.D.

Avec quelques habitants du Clos dont elle était proche, Françoise ne peut se satisfaire de cette situation et ils décident de créer ensemble, en 1985, une association de loisirs « pour nos vieux jours », future JAD (Jeux, Animation, Détente) qui refusera de se fondre dans l'ASCB pour garder son autonomie. L'association créée, il faut la faire vivre et chaque membre fondateur va apporter sa pierre à l'œuvre commune. Pour Françoise, ce sera la Peinture sur soie.

Elle se lance avec fougue dans cette nouvelle aventure. Elle ouvre l'atelier, achète tout le matériel nécessaire pour démarrer, prend des cours pour parfaire ses connais-

sances et assumer pleinement son engagement. Très rapidement, Simone CLOU va l'aider à animer cet atelier qui connaîtra un joli succès. « A l'époque, se souvient Françoise, il fallait fixer les couleurs sur les soies ». Au début, elles le font dans une « cocotte-minute » mais très vite, Françoise doit aller régulièrement dans une entreprise spécialisée près de la République à Paris pour y procéder jusqu'à ce que l'association puisse acheter une étuve qui répond aux besoins. L'exposition annuelle est créée et attendue juste avant Noël. Au début des années 90, des problèmes de santé amènent Françoise à passer la main à d'autres responsables qui ont, depuis, préservé cette activité sur Belloy.

LA BIBLIOTHEQUE ASSOCIATIVE DE BELLOY

Summontant les difficultés rencontrées, Françoise rejoint l'équipe de la bibliothèque associative locale animée par Mathilde MACHON. Après Nicole DUFOUR puis par Danièle RENAULD. Françoise en deviendra secrétaire et le restera jusqu'à la période du Covid, dans les années 2021/22. Outre les périodes d'ouverture proprement dite de la bibliothèque, une tâche importante relevait et relève encore aujourd'hui de l'équipe de la bibliothèque, c'est l'exposition annuelle de peinture. Comme toute l'équipe, Françoise participe à son installation, mais sa charge particulière était de réaliser, chaque année, le catalogue de l'exposition qui, ensuite, était dupliqué par l'imprimerie de Seugy. De bien belles années au service de la culture et des Belloyais.

ELUE AU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE VILLAGE

En 2007, le maire lui propose de figurer sur sa liste lors des élections municipales de 2008. Elle vient de prendre sa retraite, elle est toujours à l'affût de ce qu'elle pourrait apporter aux autres, elle accepte et est élue au conseil municipal. Dans le droit fil de ses centres d'intérêt habituels, Françoise participera avec constance aux activités du CCAS (Centre communal d'action sociale). Elle participera aussi, vers 2010, au lancement de la nouvelle formule du bulletin municipal qui répondait mieux aux nouvelles attentes de nos concitoyens. Sous la houlette de Patricia PINAUD et Marie-France MONTEIL, adjointes au maire et aux côtés d'Alexis et Jean-Marie, elle se remémore les longues soirées passées au premier étage de la mairie pour confectionner ce bulletin. L'ambiance chaleureuse qui régnait dans ce petit groupe favorisait la qualité du travail fourni. La sortie de chaque nouveau bulletin (3 ou 4 par an au début) était perçue comme le franchissement d'une nouvelle étape. Françoise se rappelle également qu'elle avait participé, avec le reste de l'équipe, à la réalisation d'un petit livret d'accueil, destiné aux nouveaux belloyais qui comportait des fiches sur l'histoire de notre village, les renseignements administratifs, les associations, en un mot tout ce qu'il fallait connaître sur Belloy pour y bien vivre. Selon ses termes, elle prit « beaucoup de plaisir à exercer son mandat dans une atmosphère très calme ».

Bien que la proposition de poursuivre lui fut faite, elle préféra ne pas se représenter en 2014 mais continua, comme nous l'avons vu, à être active au service de ses concitoyens pendant de nombreuses années. Ce qui marque son parcours, professionnel, associatif mais aussi personnel, c'est bien cette attention perpétuelle à l'autre, cette volonté de se rendre utile et cette capacité à surmonter les difficultés rencontrées pour demeurer un citoyenne active dans notre village. Pour tout cela, un grand merci, Françoise !

Jean-Marie BONTEMPS, Maire-adjoint.

EN CAS DE CANICULE, 5 CONSEILS TOUJOURS VALABLES :



- 1- **Buvez fréquemment et abondamment** (au moins 1,5 litre d'eau par jour même si vous n'avez pas soif)
- 2 - **Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique, maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- 3 - **Rafrâchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour** (douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé sans vous sécher)
- 4 - **Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais**, (pièce la moins exposée de votre logement, supermarchés, cinémas...)
- 5 - **Aidez les personnes les plus fragiles et n'hésitez pas à demander de l'aide** (notamment auprès de votre mairie).

Pour ce qui est de notre commune, l'**agent de police municipale**, les membres du CCAS ainsi que le secrétariat de la mairie sont à votre disposition pour intervenir rapidement.

6 - **Le registre des personnes vulnérables** est disponible en mairie et les intéressés (répondant aux critères de sélection liés à l'âge ou au handicap) ont la possibilité de se signaler en mairie afin qu'ils puissent être informés des recommandations d'usage lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels

Vous pouvez joindre le secrétariat le matin ou laisser un message l'après-midi au : 01.30.35.70.14

L'Opération Tranquillité Vacances (OTV) existe

depuis 1974 dans chaque département de France. Ce service gratuit permet de lutter contre les cambriolages ainsi que les intrusions dans vos domiciles, lors de vos absences prolongées.

La police et la gendarmerie assurent des passages réguliers à votre adresse afin de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion et dissuader les individus mal intentionnés.

À la suite de votre inscription au dispositif, des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.

Comment m'inscrire ?

J'accède au service en ligne (un compte FranceConnect est nécessaire), en suivant le lien internet :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/demarches-en-ligne/operation-tranquillite-vacances>

ou je télécharge le formulaire de demande individuelle sur le site de la mairie de Belloy-en-France grâce au QR code ci-dessous et je transmets le formulaire à la brigade de gendarmerie du ressort de mon domicile. Pour la Commune de Belloy-en-France, il s'agit des unités de gendarmerie d'Asnières-sur-Oise et de Luzarches.

Quelles pièces justificatives ?

Pour m'inscrire sur place, j'ai besoin de ma pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les domiciles concernés par le dispositif sont les résidences principales et secondaires. La durée d'absence peut aller jusqu'à 12 mois. L'inscription peut se faire entre 45 jours et jusqu'à la veille du départ.



Civisme et respect, l'affaire de Tous !



De nouveaux horaires pour vous permettre de faire vos **travaux bruyants** :

les jours ouvrables

les samedis

les dimanches et jours fériés

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

de 9h à 12h et de 15h à 18h30

de 10h à 12h





TRIBUNE LIBRE DES ELUS « ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR avec Raphaël BARBAROSSA »



RÉVONS D'UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE

Soyons clairs d'emblée pour que personne ne puisse nous faire un procès d'intention injustifié : pour nous, au sein de quelque assemblée que ce soit, la présence d'une ou plusieurs oppositions est une chance non seulement pour la **démocratie** mais pour les habitants qui en bénéficient.

Gouverner c'est bien entendu, selon l'adage attribué à Adolphe THIERS, prévoir ; mais gouverner c'est aussi décider. Or, dans la plupart des dossiers, ce sont des choix à effectuer entre plusieurs hypothèses ou possibilités. Avoir des **opinions** différentes sur les choix à effectuer, ce n'est donc pas un handicap mais une **richesse** car le choix définitif sera éclairé par l'ensemble des avis exprimés. Une opposition enrichit donc le **débat** avant la prise de décision mais ne le dénature pas.

Cette situation quasi idyllique est celle de nombreux conseils municipaux, y compris dans les communes voisines. Hélas, ce n'est pas celle de Belloy-en-France.

Quel est le **comportement** de nos trois élus d'opposition ? Au sein des **commissions municipales** thématiques (bâtiments, écoles et jeunesse, environnement, finances, information) auxquelles ils participent, ils sont quasiment muets et n'expriment **ni avis ni idées** nouvelles pour enrichir le débat. C'est dommage car c'est au sein de ces commissions que s'élaborent les textes qui seront soumis au conseil municipal. Mais le clou du spectacle tragi-comique (tragique pour notre démocratie locale mais comique sur le fond), c'est à l'approche du conseil municipal. La convocation reçue, nos chevaliers de la contestation permanente

commencent par demander une liste impressionnante de documents dont certains remontent à fort loin dans l'histoire de notre village quand d'autres n'existent même pas encore et qui n'ont qu'un rapport éloigné voire discutable avec l'ordre du jour proposé. Les **services administratifs** de mairie y consacrent donc de nombreuses heures au dépend du travail à effectuer en faveur de nos concitoyens. Le jour du conseil arrive : la séance est la plupart du temps filmée et diffusée sur le site de la mairie pour l'information des Belloysiens. Est-ce la présence de la caméra qui agit ainsi mais nous assistons alors à un festival d'interventions intempestives, de prises de paroles violentes et parfois menaçantes, de cris d'orfraie qui annihilent tout débat intéressant pour notre population, monopolisant la parole pour se plaindre...de ne pas pouvoir s'exprimer !

Une simple question pour illustrer ce comportement : cela fait **quatre ans** qu'ont eu lieu les élections municipales ; qui peut dire quel est le projet pour Belloy de notre opposition ? Rien, **aucune proposition**, aucune critique constructive en faveur des Belloysiens, que des gesticulations sans intérêt ni consistance.

Les trois élus d'opposition sont vos élus au même titre que ceux de la majorité. Nous croyons à la démocratie, nous sommes persuadés de l'apport que peut constituer la présence d'une opposition attentive aux attentes de la population pour nous aider à prendre nos décisions ; en bref, nous ne désespérons pas de pouvoir travailler sérieusement en conseil municipal avec une opposition constructive. Espérons – pour les Belloysiens – que ce rêve devienne rapidement une réalité.

Les élus de la Liste « Ensemble construisons l'avenir »



TRIBUNE LIBRE DES ELUS « BELLOY AUTREMENT »



Des terres polluées ont été découvertes sur le site de Montry :

Depuis 1995 à 2020, le maire est à la tête de la ville sans existence d'une quelconque opposition, soit ¼ de siècle. En 2020, naît une opposition. Elle ne le sait pas encore, mais petit à petit, elle découvre ce qui pourrait s'apparenter à une pollution du site du Montry. En 2021, **Belloy Autrement** s'associe avec la **brigade écologiste** pour comprendre les curiosités d'un site qui semble dangereux, jonché de déchets. L'opposition découvre alors un site pollué (information confirmée par arrêté préfectoral (n° IC-21-060- 01/07/2021).

20 ans, deux décennies, les deux tiers des mandats de maire de M Barbarossa : c'est la durée des déchargements sauvages sur le site pollué (7 hectares, 5 mètres de hauteur).

Le maire et son équipe refusent d'admettre la révélation à la population de l'atteinte à l'environnement.

La mairie est dans le déni. Nous sommes face à des actions dignes d'un roman de Kafka :

- Nous recevons des SMS d'une adjointe au maire qui semble insinuer que notre action serait diffamatoire.
- M. Barbarossa édite un tract pour tenter de réduire l'impact réel de la situation (réf 24 avril 2021).
- M le 1er adjoint qui prétend lutter contre les dépôts sauvages reste muet sur la remise en état du site.

La réponse face à ces risques sanitaires : construire une prison.

Evidemment, les belloisiens ont répondu NON par une pétition. Le projet a été évité de justesse, Belloy Autrement a déposé une plainte avec un avocat.

Des situations similaires existent à Fleury Merogis où l'ancien maire a été mis en examen. A Vaujours la mairie est sujette à deux mises en examen et deux gardes à vue du maire pour des faits qui semblent très proches . D'autres villes sont concernées.

Continuons tous ensemble à lutter contre les atteintes à l'environnement.

« Les élus de la liste « Belloy Autrement »

Etat civil

Bienvenue

Atéo HUDSON FERNANDES	20/11/2023
Eva RIGAUD SAMSON	03/12/2023
Eva LUÍS ARAÚJO DOS SANTOS	10/12/2023
Loan BODIN	14/01/2024
Valentin FELZ	02/02/2024
Romane CAMPAGNOL CHAMPAGNE	19/02/2024
Eliana ZUCCA	14/03/2024
Nour BAGHOUSS	14/03/2024
Imran BAGHOUSS	14/03/2024
Gabriella LOPES DE SOUSA	27/03/2024

Félicitations

Mamadou DIARRA et Charlotte STAUB	03/04/2024
Mathieu CRETON et Emeline BADAIRE	03/05/2024

Ils nous ont quittés

Renée CHALOT née CAZÉ	24/01/2024
Odette PONSOT née LANDRY	30/01/2024
Mauricette BERTRAND née DELAIRE	01/02/2024
Thierry COLAGIACOMO	29/04/2024

Numéro Pratiques

Pompiers 18
Samu 15
Gendarmerie 01 34 31 20 80
Dr R. Barbarossa
01 30 35 75 65
Pharmacie de Carnelle Leroux
01 30 35 75 21
Orthophoniste Mme Beekandt
07 85 41 69 10
Ostéopathe Mme Marais
06 37 17 86 61

Micro-crèche
01 30 35 08 39
Ecole maternelle
01 30 35 74 11
Ecole élémentaire
01 30 35 71 56

Collège Marcel Pagnol,
Montsout
01 34 69 85 92
Lycée Gérard de Nerval,
Luzarches
01 30 29 55 00

CAF
0 810 25 95 10
Harcèlement scolaire 3018
Violences faites aux femmes 3919
Maison de la Justice 01 34 70 49 30

SNCF
3635
Enedis
09 72 67 50 95
GRDF
08 00 47 33 33
Eau Potable CEG
01 34 38 86 86
Eaux Usées Veolia
09 69 36 04 00

Agenda 2024

30 juin	Rando culturelle avec Belloy-en-France Autrement
25 aout	Trie tes affaires scolaires avec l'Effet des Faits
08 septembre	Forum des associations
14,15 septembre	Salon artisans et saveurs locales avec l'Effet des Faits
21 septembre	Rando culturelle avec Belloy-en-France Autrement
22 septembre	La brocante avec le BEF
29 septembre	Nettoyons Belloy
29 septembre	Range ta chambre avec l'Effet des Faits
05 octobre	Octobre Rose avec l'Effet des Faits
12 octobre	Pink night fever avec l'Effet des Faits
19 octobre	Marche nocturne avec le COTAB
23 octobre	Ateliers Halloween avec les Minis Belloisiens
27 octobre	Ateliers ZD avec l'Effet des Faits
31 octobre	Halloween avec les Minis Belloisiens
09 novembre	Loto Novembre avec l'Effet des Faits
11 novembre	Commémoration de la signature de l'armistice
17 novembre	9ème Salon du Vinyle avec le COTAB
21 novembre	Le Beaujolais avec le BEF
23 novembre	Grand Bal Country avec le COTAB
29, 30 novembre et 1er décembre	Téléthon national avec le COTAB
7 et 8 décembre	Grand Tournoi de Poker avec le COTAB
15 décembre	Journée associative
15 décembre	Père Noël déambulante avec les Minis Belloisiens

Mairie : Tél : 01 30 35 70 14 Fax : 01 30 35 96 60
Ouverture du secrétariat tous les jours de 8h30 - 12h00
Le mercredi, ouverture de 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h45
Site internet : www.belloy-en-france.fr / adresse de messagerie : mairie@belloy-en-france.fr

Responsable de publication : **Raphaël BARBAROSSA**
Comité de rédaction : Céline Marache, Florence Anselles, Joël Duarte, Franck Dehays, Maria Marais, Aline Caron
Monique Moreau, Jean-Marie Bontemps, Delphine Drapeau, Jean-Claude Turban, Alexis Graf
Crédit photo : Florence Anselles, Mairie de Belloy-en-France